



CEPF Final Project Completion Report

Instructions to grantees: please complete all fields, and respond to all questions listed below.

Organization Legal Name	<i>Association Tunisiennes des Ingénieurs Agronomes ATIA</i>
Project Title	PROTECT-E : Programme de renforcement des capacités de la société civile locale pour une participation efficace aux processus de gestion intégrée des zones côtières « GIZC »
Grant or GEM Number	65407
Date of Report	30/05/2017

CEPF Hotspot: Hotspot de la Biodiversité du Bassin Méditerranéen

SD1. Encourager l'implication de la société civile dans la gestion intégrée des zones côtières pour réduire les effets négatifs du développement du littoral dans trois corridors prioritaires (sud-ouest des Balkans; péninsule cyrénaïque et les montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie) et dans 20 zones clés pour la biodiversité marine et côtière dans d'autres corridors

PI. *Appui à l'implication de la société civile dans le développement et la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et l'adoption des meilleures pratiques pour l'intégration de la conservation de la nature dans le secteur du tourisme*

Grant Amount: \$76,770.00

Project Dates: Feb 1, 2015-Mar 31, 2017

PART I: Overview

1. Implementation Partners for this Project (*list each partner and explain how they were involved in the project*)

- **Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral** : Avant le démarrage de ce projet l'APAL a été favorable à notre initiative et nous a appuyé par un courrier de soutien signé le 6 octobre 2015 (Annexe 1).
- **Association enfant de la Terre** : le « RET » a participé activement à la préparation de dossier juridique pour soumettre le dossier de la création du réseau nature nommé «Réseau Mer et Terre Tunisie RMTT ». la soumission de document officiel du réseau a eu lieu le 6 janvier 2017. le RET a été choisi unanimement comme coordinateur de réseau RMTT après une séance de vote, il a pour rôle de suivre le dossier de création auprès du secrétariat d'état tunisienne et de coordonner entre les associations membres pendant 3 ans.
- **Association Notre Grand Bleu Monastir** : NGB a aidé ATIA dans l'organisation des événements et la communication avec les parties prenantes notamment. NGB a organisé une visite sur terrain pendant 3 jours du **10 au 12 février 2017** pour partager avec les association membre du RMTT l'implication des différentes parties prenantes pour la gestion intégrée des îles Kuriat et de la Baie de Monastir.
- **Autres partenaires** : L'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets (ANGed), Centre technique d'aquaculture (2 personnes), Direction générale des forêts DGF , Institut National des Sciences et Technologies de la Mer I.N.S.T.M (2 personnes)) ont participé à la table ronde organisé

à Monastir le 11 mars 2017 afin de renforcer la relation de collaboration entre eux et les associations actives et discuter les pistes de collaboration entre eux. Leurs participations étaient d'ordre moral et non financier afin de montrer leur engagement dans le processus de GIZC et leurs ouvertures à la collaboration avec les associations.

2. Describe how your project has contributed to the implementation of the CEPF investment strategy set out in the ecosystem profile

Le projet s'agit de mener une série de formation au profil des associations locales autour des zones clés pour la biodiversité afin de renforcer leurs capacités dans différents aspects relatifs au processus GIZC. Ce processus reste complexe et méconnue des petites associations locales. Rare sont les organisations qui peuvent s'intégrer d'une façon efficace et durable dans ce processus en Tunisie. En outre, le gouvernement est le premier responsable et gestionnaire des zones côtières et l'implication doit obligatoirement passer par un partenariat à l'échelle locale ou à l'échelle nationale. A travers les formations, les associations partenaires ont acquis les connaissances et les outils nécessaires pour identifier les problématiques, communiquer et négocier avec les parties prenantes concernées il s'agit d'un appui à l'implication de la société civile dans le développement et la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières conformément à PI.1. la mise en réseau des associations favorisera l'échange et la force d'agir ensemble et de s'entraider. Les participants ont acquis les capacités pour identifier et d'analyser les enjeux de la biodiversité et socio-économique en relation avec la gestion intégrée en générale et la celle des zones côtières en particulier.

3. Summarize the overall results/impact of your project

Ce projet a pour objectif essentiel le renforcement des capacités des associations autour des zones clés pour la biodiversité locale pour une

participation efficace aux processus de gestion intégrée des zones côtières « GIZ C » parmi les principaux impacts on peut citer :

- L'association ATIA, une association formé essentiellement d'ingénieurs agronomes a pu renforcer ces capacité dans les aspects de communication, coordination et organisation de formation concernant différents aspects ;
- Vue la complexité du sujet de gestion intégrée des zones côtières plusieurs journée d'information ont été organisé afin de simplifier le sujet et attirer l'attention des organisations. On peut citer notre participation au Forum social Mondial FSM organisé à Tunis du 24 au 28 Mars 2015, participation au salon international 'Med Mag Oliva' qui a lieu du 11 au 14 juin à Sousse. Plus de 300 personnes ont été informées
- 26 personnes appartenant à 13 associations locales auprès des zones clés pour la biodiversité ont bénéficié de sessions de renforcement des capacités dans différents domaines ;
- Renforcement des capacités de 13 associations dans la gestion des associations et outils de suivi des capacités organisationnelles de la société civile.
- Renforcement des capacités de 13 associations environnementales pour participer efficacement aux processus de gestion intégrée des zones côtières avec 6 modules de formations spécialisée dans ce sens.
- Mise en contact des associations locales avec les parties prenantes locales en réunion direct avec 7 instituts publiques pour collaborer avec eux et tisser des liens durables.
- Un charte pour la conservation des zones clés pour la biodiversité approximatives a été élaborée et signé par les différentes associations partenaires
- Création officiel d'un réseau comptant 10 associations parmi ceux qui ont participé aux séries de formation. Les associations ont choisi le nom de « Réseau Mer et Terre Tunisie » avec l'acronyme « RMTT » spécialisé en

GIZC. Le rapport de Notaire (Annexe 2) et la constitution (Annexe 3) ont été soumis au secrétariat d'état le 5 janvier 2017. Vu le changement de la loi de création des ONG en Tunisie, la création officielle du réseau « RMTT » est prévue début 2018.

- La création d'une plateforme web pour le réseau pour la publication des activités lié au réseau ou pour que les associations membre peuvent lancer des alertes pour agir ensemble pour la conservation de la biodiversité : <http://reseaumeretterre.tn/> et une page Facebook pour les membres du réseau <https://www.facebook.com/groups/651167481722101/>

4. Briefly describe actual progress towards each planned long-term and short-term impact(as stated in the approved proposal)

List each long-term impact from Grant Writer proposal

- a. Planned Long-term Impacts - 3+ years (as stated in the approved proposal)

Impact Description	Impact Summary
14 associations sont impliquées pour la participer aux processus de gestion intégrée des zones côtières.	L'ancrage des associations locales dans le processus de gestion intégrée des zones côtières est un long processus qui passe par la formation et l'implication effective à travers des projets concret. 13 associations ont participé à une série de formation et ont pu former un réseau pour la conservation des zones côtières nommé Réseau Terre et Mer Tunisie avec acronyme « RMTT ». ce réseau va permettre la durabilité des activités des associations partenaire pour assurer un ancrage plus permanent dans la

	gestion intégrée des zones côtières dans les ZCB.
Sept organismes, gestionnaires des sites appropriés et acteurs dans la Gestion Intégrée des Zones Côtières, sont impliqués dans le projet.	Les associations partenaires ont contacté les organisations et agences gouvernementales pour discuter des modalités de partenariat pour s'impliquer localement dans la gestion des sites relatifs. 5 organisations ont été impliquées et ont participé activement à la table ronde le 11 Mars 2017, ces organisations sont : Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (7 personnes), L'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets, Centre technique d'aquaculture (2 personnes) , Direction générale des forêts DGF , Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (2 personnes)

b. Planned Short-term Impacts - 1 to 3 years (as stated in the approved proposal)

Impact Description	Impact Summary
Une centaine de personnes sont informés sur le programme de renforcement des capacités de la société civile en matière de gestion intégrée des zones côtières GIZC	A l'occasion de Forum social Mondial FSM organisé à Tunis du 24 au 28 Mars 2015, et à l'occasion de salon international 'Med Mag Oliva' du 11 au 14 juin à Sousse, plus de 200 personnes ont été informé sur le programme à travers des brochures et des discussions avec les participants venant d'associations nationales et internationales. De plus, 3 journées d'information spécialement pour le projet ont été organisées à Tunis, à Mateur, et à Monastir pour accéder aux associations locales.
14 associations ont participé au programme de formation en	13 associations ont été choisies. 2 personnes par association ont été désignées pour suivre la

Gestion Intégrée des Zones Côtières.	totalité des sessions de formation. Des contacts ont été effectués avec les associations nationales qui ont une implication historique dans la gestion intégrée notamment WWF, AAO et le cabinet Thétis pour échanger sur le programme de formation. Un appui
13 experts spécialisés ont été sélectionnés pour la réalisation de différentes thématiques de formation en matière de gestion intégrée des zones côtières GIZC.	Les experts ont été sélectionnés selon les thématiques des formations fixées avec le CEPF. Des appels ont été lancés sur le site web de ATIA et les réseaux sociaux

5. Describe the success or challenges of the project toward achieving its short-term and long-term impacts

Defis:

- Introduction de processus GISC pour des associations locales qui n'ont jamais eu l'opportunité de travailler sur ce sujet
- La création d'un réseau associatif qui s'intéresse au processus GISC en Tunisie impliquant des associations locales
- Les associations venant de différentes régions en Tunisie avec des caractéristiques différentes a permis l'échange d'expérience et l'enrichissement professionnel
- Nous avons eu une difficulté pour trouver les experts convenables aux thématiques de formation ;

Réussite :

- Au cours des sessions de formation une bonne ambiance a été créée entre les participants ce qui a favorisé la création du réseau RMTT vers la fin de la formation ;

6. Were there any unexpected impacts (positive or negative)?

- L'implication locale et la mise en contact avec les parties prenantes concerné n'a pas été comme prévu parce que le processus GIZC est un peu complexe et l'implication des OSC dans les projets effective de GIZC est très limité en Tunisie.
- Le projet a fait moins d'impacts que prévu, le nombre d'une centaine de personne participant à la formation n'as pas été atteint.

PART II: Project Components and Products/Deliverables

7. Component 1 (as stated in the approved proposal)

List each component and product/deliverable from Grant Writer

Formation au profit des associations actives dans les zones cibles en matière de gestion intégrée des zones côtières et la réalisation d'un partenariat entre les associations, les acteurs et les organismes nationaux.

1.1.10 associations ont les capacités nécessaires pour la gestion des associations et outils de suivi des capacités organisationnelles de la société civile.

1.2.10 associations environnementales acquièrent les connaissances et les capacités nécessaires pour participer efficacement aux processus de gestion intégrée des zones côtières.

1.3.élaboration de 20 conventions de partenariat entre les Associations et les différents intervenants dans la GIZC pour favoriser une coordination, collaboration et une synergie efficace entre les différentes parties prenantes du projet (les associations, les acteurs privés et publics, les organismes et institutions environnementales, la population locale, ...).

6. Composante 1 as achieved Describe the results for each deliverable:

Les associations et les candidats bénéficiaires du programme de formation, ont été identifiés à travers des appels à candidature lancé sur les réseaux sociaux et le site de l'ATIA (Annexe 7). Afin de communiquer autour de projet et passer l'information chez le maximum d'audience, le projet a été présenté lors de notre participation à l'occasion de Forum social Mondial FSM organisé à Tunis du 24 au 28 Mars 2015 (Annexe 4) et au salon international 'Med Mag Oliva' qui a lieu du 11 au 14 juin à Sousse. On a reçu 27 demandes parmi les quelles 13 candidatures ont été présélectionnées (Annexe 11) les autres ne répondent pas aux exigences des termes de référence. Le lancement officiel de projet a eu lieu le 23 Avril 2015 à la cité des sciences de Tunis avec la participation de 50 personnes. Pendant cette journée nous avons présenté le projet en présence des différents intervenants (associations, administrations et instituts de recherches). L'évènement a eu un large écho : des articles de presse ont relayé l'information avec beaucoup de détails, particulièrement la radio nationale, l'Agence Tunis Afrique Presse, le journal La Presse de Tunisie, et des journaux électroniques. Les formations ont commencé à partir de Moi de Septembre. Les formations prennent en compte 8 modules essentiels pour la bonne gestion des ONGs en Tunisie (Annexe 9).

Les sessions de formation ont été réalisées dans différents sites pour pouvoir partager l'expérience de tous les participants. L'achèvement des modules est présenté ci-dessous :

- **Module 1 : Formation en Gestion des associations** (Annexes 21/22/23/24): ce module a été exécuté à la fin de projet pour pouvoir intégrer toutes les informations enseignées dans les autres modules. Sous forme d'atelier participatif de 3 jours du 24 au 26 Février 2017 pour discuter les thèmes de : Gestion administrative et financière des associations / Gestion des ressources et des moyens/ Cadre juridique des associations, Obligation légale et les principes de gouvernance interne.

- **Module 2 a été remplacé par une visite d'un projet GIZC financé par le CEPF et géré par l'association Notre Grand Bleu sur la restauration des îles Kuriat et la baie de Monastir (Annexe 17).**

- **Module3 : communication, participation, négociation, outils pour la durabilité environnementale** (Annexes 12/25/26/27/28/29/30/31). (session 1) du 11 au 13 septembre 2015 concernant l'encadrement et assistance techniques des associations pour communiquer avec les administrations et les différents acteurs afin d'élaborer des conventions de partenariat avec eux, sera faite dans la période prochaine ; (session 2) du 30 Octobre au 2 Novembre 2015 sur les outils de communication et de participation sociale et élaboration des plans de communication. (session 3) du 11 au 13 septembre 2015 sur la conception de plan de communication pour pouvoir identifier les motifs, le besoin, l'objectif et les constitutifs d'un plan de communication, et maîtriser les techniques nécessaires. (session 4) programmes de sensibilisation et de participation citoyenne les 16-17 Avril 2016 pour permettre aux participants d'apprendre comment mettre en place une stratégie de sensibilisation.

- **Module4 : législation, droit de l'environnement et rôle de l'administration** (Annexes 12/32/33/34/35/36/37/38). (session 1) du 2 au 25 décembre 2016 sur la réalisation des enquêtes et des requêtes, maîtriser les techniques pour conduire une enquête, la conception à la production du rapport final. (session 2) Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique de plaidoyer, Le 07-08 Mai 2016 pour définir le plaidoyer par rapport à d'autres concepts apparentés (lobbying, communication, témoignage).

- **Module 5- Pratiques et outils de protection et de gestion des zones côtières** (Annexes 13/39/40/41/42/43). Du 12 au 23 Aout 2016 pour 3 sessions : (session 1) « Cadre physique et biologique des sites ou comment caractériser les zones côtières. (session 2) « Les structures, établissement, organisations et intervenant dans le domaine de la GIZC, leur organisation, fonctionnement et interaction. (session 3) « Moyens et outils utilisés pour la protection des zones côtières : Suivi de la biodiversité et des habitats selon la méthode Birdlife de suivi des sites et des populations d'oiseaux comme exemple de systèmes de suivi de la biodiversité».

Une visite sur terrain a eu lieu à Menzel Abderrahmane le 21 Aout 2016 avec des travaux pratiques dans le cadre de ce module. Cette visite cible la sensibilisation des représentants de la société civile assistant à la formation en gestion intégrée des zones côtières vis-à-vis de la pollution qui régnait dans différentes zones du littoral tunisien (Annexe 18).

- **Module 6- Impact anthropique sur les ressources et la biodiversité** (Annexes 14/44/45/46/47/48/49/50) : (session 1) du 02-03 septembre 2016 concernant la compréhension des milieux ambivalent (ambiguïté), la convergence des dynamiques naturelles et anthropiques déterminant un espace à risques afin de déduire des enseignements pour la gestion des zones côtières. (Session 2) réalisation des études d'impact environnemental 4 et 5 Septembre 2016. Cette formation a permis aux participants de définir et élaborer les modalités de l'étude d'impact sur l'environnement et Social (EIES) ainsi que l'évaluation environnementale stratégique (EES) et de définir les moyens et les interventions permettant de contrôler ces études d'impacts ; (Session 3) étude de capacité d'accueil des sites le 6 Septembre 2016 afin de comprendre les éléments de la capacité d'accueil. (Session 4) évaluation des risques environnementaux du 2 au 4 Novembre.

- **Module 7- Usage et activités économiques côtières** (Annexes 15/52/53/54/55/56/57/58/59) du 05 au 15 novembre 2016 en 5 sessions. Les sessions ont été groupées pour rattraper le retard cumulé dans la mise en œuvre de projet. (session1) valorisation des ressources côtières comme source d'économie locale sur 3 jours ; (session 2) connaissances écologiques locales et la gestion des systèmes socio-écologiques du littoral sur 2 jours ; (session 3) comment donner une information sur les principales activités humaines et économiques exercés en zones côtières pendant 1 jour ; (session 4) comment établir un plan économique dans le cadre de la GIZC sur 3 jours. (Session 5) Travaux pratiques : atelier de formation en élaboration des plans économiques en valorisant les ressources naturelles pour améliorer le revenu sur 2 jours.

- **Module 8: les outils techniques pour la GIZC** (Annexe 16/60/61/62/63) en 2 sessions : (Session 1) du 12 au 16 Janvier 2017 sur les outils et techniques de suivi de la biodiversité ; le suivi socio-économique et la planification Marine. (Session 2) du 21 au 23 janvier 2017 concernant le Systèmes d'Information Géographique (GIS) côtiers, et traitement des images satellitaires. Les participants ont y l'occasion pour comprendre la Planification Spatiale Maritime (PSM) comme approche intégrée et d'acquérir la notion de géomatique et des SIG appuyée sur la connaissance géographique du territoire.

- **Visite d'un projet GIZC géré par Notre Grand Bleu du 10 au 12 février** (Annexe 17). Visite du centre de soin des tortues marines à Monastir (INSTM) avec une formation sur le thème de la réhabilitation et le sauvetage des tortues marines ; Le rôle des foraminifères et leurs implications écologiques sur l'environnement ; Installation des panneaux écologiques ; gestion des espèces invasives ; Visite de l'île de Sidi el Ghemdamsi ; Formation sur les herbiers marins (herbier de la posidonie) ; Réunion /

Débat sur l'objectif et l'importance de la mise en place d'un réseau associatif (Annexe 17).



Les participants avec le formateur sur terrain

- **Une table ronde** organisée à Monastir le 11 mars 2017 a pour objectif **la mise en contact des associations avec les institutions et les agences gouvernementales**. Sept organisations et institutions environnementales ont participé à cette réunion il s'agit de: Agence nationale de protection de l'environnement ANPE Monastir ; Agence nationale de protection de l'environnement ANPE Sousse ; Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (7 personnes) / L'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets (ANGed) / Centre technique d'aquaculture (2 personnes) ; Direction générale des forêts DGF / Institut National des Sciences et Technologies de la Mer I.N.S.T.M (2 personnes). Pendant cet événement un atelier de 2 heures a été effectué pour encadrer et assister les associations à communiquer avec les différents intervenants et établir des conventions cadres avec eux pour mieux collaborer. Toutes les parties prenantes ont exprimé leur volonté à collaborer positivement avec les associations dont trois cas de conventions ont été exposés. Les conventions n'ont pas été signées pendant cette réunion entre les associations et les parties prenantes respectives. Cependant, ces organisations restent ouvertes prochainement à faire des conventions sur la base de projet conjoint (Annexe 20).

7. Component 2 (as stated in the approved proposal)

Réseautage des associations autour des zones clés pour la GIZC.

2.1. La création d'un réseau qui réunit les 10 associations bénéficiaires du programme de formation à la fin du projet.

2.2. élaboration et signature de la charte du réseau.

2.3. la création d'une plateforme pour le réseau.

8. Component 2 as achieved Describe the results for each deliverable

La mise en réseau des associations participant aux formations a été réfléchi dès décembre 2015 lors de l'atelier du « Approche participative et mise en réseau » (Annexe 64). Au départ les associations ont proposé le nom de « Réseau Bleu et Vert » et référence à la mer et la verdure de la terre.

En avril 2016 une première version de la Charte du « Réseau Bleu et Vert » a été élaborée et circuler auprès des associations il a été commenté, révisée et signée par les 10 associations participantes au projet PROTECT-E (Annexe 19).

Suite à une série de discussion et échange, les associations ont décidé de changer le nom du réseau pour devenir « Réseau Mer et Terre Tunisie » avec l'acronyme RMTT et un logo. La constitution du réseau a été élaborée et partagé avec les associations. Une réunion organisé le 25 Décembre 2016 a permis de réviser et approuver la constitution du réseau (Annexe 3) et de faire l'élection du comité directeur du RMTT comme suit :

- ✓ Présidente du réseau : Radhia Louhichi (RET)
- ✓ vice-président : Tijeni Mechergui (ADAS)
- ✓ Secrétaire général : Yassine Gasmi (SADA)
- ✓ Aide secrétaire général : Hosni Abdelkarim (ALDID)

- ✓ Trésorier : Fethi jbelia (CAP Bizerte)
- ✓ Aide trésorier : Daoud Dahan (ETE+)
- ✓ Chargée de relations publiques : Jihen Arbi (PINNA)
- ✓ Chargée de relations internes : Nesrine ben Arfi (APEHG)
- ✓ Chargée des programmes et des projets : Souad Chtoutou (AEDS)
- ✓ Chargé du partenariat et relations extérieures : Ahmed Ghduira (NGB)



Logo du RMTT

- A partir du 25 Décembre nous avons commencé les procédures pour la soumission officielle du dossier selon la loi tunisienne, en effet la loi des réseaux est le même que la loi des associations. A ce fait, un Notaire a reçu le dossier juridique du réseau le 30 Décembre 2017. Une demande de création du réseau a été envoyé au secrétariat d'état le 6 janvier 2017(Annexe 2). La présidente du réseau Madame Radhia Louhichi en tant que présidente, se chargera de suivre ce dossier afin d'obtenir l'autorisation légale du réseau et le publier au journal officiel de la république tunisienne.
- Une plateforme du réseau a été créée et mise en ligne dont le nom de domaine est : www.reseaumeretterre.tn. Une journée de formation a été organisée le 30 mars au siège de l'agence web pour s'entraîner sur l'utilisation de la plateforme. La présidente doit approuver les informations à mettre en ligne après la discussion entre membre.



Image de site web de RMTT

Pour pouvoir communiquer d'une façon plus simple et moins formelle, un groupe a été créé sur le réseau Facebook

<https://www.facebook.com/groups/651167481722101/>

9. Component 3 (as stated in the approved proposal)

Initiation à l'élaboration des projets dans le cadre de CIZC.

3.1. Les capacités des 12 associations en matière de montage des projets, suivi et évaluation, recherche de financement ont été renforcées par les formations réalisées d'une part et par les échanges entre eux d'une autre part. Toutes les associations ont déjà obtenu des financements pour plusieurs projets dans le cadre de leurs activités

3.2. Les 10 associations bénéficiaires du programme de formation ont proposé des projets de développement durable dans leurs sites d'intervention pendant les ateliers réalisés

8. Component 3 (as achieved)

Parce que toutes les associations ont bénéficié des formations en montage et suivi et évaluation des projets avec d'autres organismes spécialisés en renforcement des capacités, le livrable 3.1 n'a pas eu lieu.

Vu le retard dans la mise en œuvre de projet à cause de problème de gouvernance, les associations n'ont pas eu lieux pour élaborer les projets et chercher des ressources de financement. Cette étape est prévue pour la prochaine période. Un rapport de synthèse a été élaboré et partagé avec le CEPF en mois de juillet 2016 pour mettre le point sur les activités achevées (Annexe 65).

10. Please describe and submit any tools, products, or methodologies that resulted from this project or contributed to the results.

Annexe 1- CONVENTION PARTENARIAT apal ; **Annexe 2-**SGG-Notaire ; **Annexe 3** – constitution ; **Annexe 4-**Compte_rendu_de_la_conférence_débats_FSM ; **Annexe 5-** journée de lancement -projet-E Avril 2015 ; **Annexe 6-**Journée d'information-Mateur-Mai 2015 ; **Annexe 7** -TDR-selection association ; **Annexe 8** - TDR- Expert GIZC ; **Annexe 9-**Module de formation Projet-E ; **Annexe 10-** réunion de Mise en réseau ; **Annexe 11-**Liste des Associations et candidats Bénéficiaires ; **Annexe 12-** Rapport des formations-module 4 et 3 ; **Annexe 13** - Compte rendu de module 5 ; **Annexe 14** -Compte rendu de module 6 ; **Annexe 15-** Compte rendu module 7 ; **Annexe 16-**compte rendu module 8 ; **Annexe 17-**Compte rendu de visite sur terrain Monastir ; **Annexe 18** - Rapport-de-la-sortie-1-Bizerte ; **Annexe 19** - Charte du réseau bleu et vert RBV ; **Annexe 20** - Compte rendu Table Ronde – Monastir ; **Annexe 24** Mod 1 دورة ادارة الازمات 1 **Annexe 22** -Mod 1 gestion administratif ; **Annexe 23** Mod 1 gestion administratif ; **Annexe 21-**compte rendu du module 1 Gestion des associations; **Annexe 25** -Comment réaliser des enquêtes; **Annexe 26** Comment réaliser des enquêtes; **Annexe 27** Mod 3 plan communication presentation retro; **Annexe 28** Mod 3-présentation-7; **Annexe 29** Mod 3-Travail-de-groupe; **Annexe 30** Mod 3 sensibilisation; **Annexe 31** Democratie environnementale; **Annexe 32** Mod 4 -Stratégie nationale de gestion intégrée et durable des déchets; **Annexe 33** Mod 4 Gestion Intégrée; **Annexe 34** Mod 4- Role de l'administration; **Annexe 35** Mod 4- convention internationaux; **Annexe 36** Mod 4 -loi sur la faune sauvage; **Annexe 37** Mod 4-Accord internationaux sur

l'environnement; **Annexe 38** Mod 4-legislation sur les zones humides; **Annexe 39** Mod 5 fonctionnement et interaction; **Annexe 40** Mod 5 formation GIZC; **Annexe 41** Mod 5 rapport de la sortie; **Annexe 42** Mod 5 suivi biodiversité et habitat; **Annexe 43** Mod 5 Suivi des population d'oiseaux; **Annexe 44** Mod 6 capacité d'accueil; **Annexe 45** Mod 6 impact Env 2; **Annexe 46** Mod 6 impact Env1; **Annexe 47** Mod 6 L'évaluation des risques environnementaux J1; **Annexe 48** Mod 6 L'évaluation des risques environnementaux J2; **Annexe 49** Mod 6 L'évaluation des risques environnementaux J3; **Annexe 50** Mod 6 risques Env 1; **Annexe 51** Mod 6 Risques Env 2; **Annexe 52** Mod 7 plan GIZC expl; **Annexe 53** Mod 7 plan économique dans le cadre de la GIZC; **Annexe 54** Mod 7 Connaissances écologiques locales et la gestion des systèmes socio-écologiques du littoral J1; **Annexe 55** Mod 7 Connaissances écologiques locales et la gestion des systèmes socio-écologiques du littoral J2; **Annexe 56** Mod 7 les principales activités humaines et économiques exercés en zones côtières; **Annexe 57** Mod 7 Valorisation des ressources côtières comme source d'économie locale J1; **Annexe 58** Mod 7 Valorisation des ressources côtières comme source d'économie locale J2; **Annexe 59** Mod 7 Valorisation des ressources côtières comme source d'économie locale J3; **Annexe 60** Mod 8 changement climatique; **Annexe 61** Mod 8 GIS traitement des images satellitaires; **Annexe 62** Mod 8- Outils et techniques de suivi de la biodiversité et de suivi socioéconomique ; **Annexe 63** Mod 8 Planification des Espace maritime ; **Annexe 64-** Réseautage ; **Annexe 64.** Rapports de synthèses relatives aux activités réalisées

PART III: Lessons, Sustainability, Safeguards and Financing

Lessons Learned

11. Describe any lessons learned during the design and implementation of the project, as well as any related to organizational development and capacity building.

- La collaboration avec les participants potentiels est nécessaire.

- 3 jours de formation chaque deux semaine est suffisant pour un programme de renforcement des capacités.
- La sélection des associations et de leurs participants doit être réalisée sous des conditions qui garantit la compréhension et l'engagement ainsi que la motivation.

Consider lessons that would inform:

- Project Design Process (*aspects of the project design that contributed to its success/shortcomings*)
- Project Implementation (*aspects of the project execution that contributed to its success/shortcomings*)
- Describe any other lessons learned relevant to the conservation community

Sustainability / Replication

12. Summarize the success or challenges in ensuring the project will be sustained or replicated, including any unplanned activities that are likely to result in increased sustainability or replicability.

Le point de départ de la durabilité c'est la mise en réseau des associations participantes à la série de formation. Le réseau RMTT permettra l'échange entre les associations et la réplication des bonnes expériences de gestion comme celle de l'association NGB. Le comité directeur est engagé pour développer des projets en commun. Le programme de renforcement des capacités a participé à l'instauration d'une culture en matière de GIZC chez les associations locales à côté des ZCB.

Safeguards

If not listed as a separate Project Component and described above, summarize the implementation of any required action related to social or environmental safeguards that your project may have triggered.

NA

AdditionalFunding:

pas de financement supplémentaire.

13. Provide details of any additional funding that supported this project and any funding secured for the project, organization, or the region, as a result of CEPF investment

a. Total additional funding (US\$)

b. Type of funding

Please provide a breakdown of additional funding (counterpart funding and in-kind) by source, categorizing each contribution into one of the following categories:

Donor	Type of Funding*	Amount	Notes

* Categorize the type of funding as:

- A *Project Co-Financing (other donors or your organization contribute to the direct costs of this project)*
- B *Grantee and Partner Leveraging (other donors contribute to your organization or a partner organization as a direct result of successes with this CEPF funded project)*
- C *Regional/Portfolio Leveraging (other donors make large investments in a region because of CEPF investment or successes related to this project)*

Additional Comments/Recommendations

14. Use this space to provide any further comments or recommendations in relation to your project or CEPF.

PART IV: Impact at Portfolio and Global Level

CEPF requires that each grantee report on impact at the end of the project. The purpose of this report is to collect data that will contribute to CEPF's portfolio and global indicators. CEPF will aggregate the data that you submit with data from other grantees, to determine the overall impact of CEPF investment. CEPF's aggregated results will be reported on in our annual report and other communications materials.

Ensure that the information provided pertains to the entire project, from start date to project end date.

Contribution to Portfolio Indicators

15. If CEPF assigned one or more Portfolio Indicators to your project during the full proposal preparation phase, please list these below and report on the project's contribution(s) to them.

Indicator	Narrative
Réalisation de 75 jours de formation	8 modules de formation en matière d'environnement et management ont été effectués dans le cadre de ce projet dont 75 jours de formation.
Constitution officielle du Réseau Mer et Terre Tunisie (RMTT) spécialisé en GIZC	Le réseau mer et terre Tunisie a été constitué par les 10 associations participantes au programme protect-E
Réalisation d'une plateforme web pour le réseau.	Une plateforme web pour le réseau a été développé.

Contribution to Global Indicators

Please report on all Global Indicators (sections 16 to 23 below) that pertain to your project.

16. Key Biodiversity Area Management

Number of hectares of Key Biodiversity Areas (KBA) with improved management

Please report on the number of hectares in KBAs with improved management, as a result of CEPF investment. Examples of improved management include, but are not restricted to: increased patrolling, reduced intensity of snaring, invasive species eradication, reduced incidence of fire, and introduction of sustainable agricultural/fisheries practices. Do not record the entire area covered by the project - only record the number of hectares that have improved management.

If you have recorded part or all of a KBA as newly protected for the indicator entitled “protected areas” (section 17 below), and you have also improved its management, you should record the relevant number of hectares for both this indicator and the “protected areas” indicator.

Name of KBA	# of Hectares with strengthened management *	Is the KBA Not protected, Partially protected or Fully protected? Please select one: NP/PP/FP

** Do not count the same hectares more than once. For example, if 500 hectares were improved due to implementation of a fire management regime in the first year, and 200 of these same 500 hectares were improved due to invasive species removal in the second year, the total number of hectares with improved management would be 500.*

17. Protected Areas

Number of hectares of protected areas created and/or expanded

Report on the number of hectares of protected areas that have been created or expanded as a result of CEPF investment.

Name of PA*	Country(s)	# of Hectares	Year of legal declaration	Longitude**	Latitude**
-------------	------------	---------------	---------------------------	-------------	------------

			or expansion		

* *If possible please provide a shapefile of the protected area to CEPF.*

** Indicate the latitude and longitude of the center of the site, to the extent possible, or send a map or shapefile to CEPF. Give geographic coordinates in decimal degrees; latitudes in the Southern Hemisphere and longitudes in the Western Hemisphere should be denoted with a minus sign (example: Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

18. Production landscape

Please report on the number of hectares of production landscapes with strengthened biodiversity management, as a result of CEPF investment. A production landscape is defined as a landscape where agriculture, forestry or natural product exploitation occurs. Production landscapes may include KBAs, and therefore hectares counted under the indicator entitled “KBA Management” may also be counted here. Examples of interventions include: best practices and guidelines implemented, incentive schemes introduced, sites/products certified and sustainable harvesting regulations introduced.

Number of hectares of production landscapes with strengthened biodiversity management.

Name of Production Landscape*	# of Hectares**	Latitude***	Longitude***	Description of Intervention

**If the production landscape does not have a name, provide a brief descriptive name for the landscape.*

***Do not count the same hectares more than once. For example, if 500 hectares were strengthened due to certification in the first year, and 200 of these same 500 hectares*

were strengthened due to new harvesting regulations in the second year, the total number of hectares strengthened to date would be 500.

***Indicate the latitude and longitude of the center of the site, to the extent possible, or send a map or shapefile to CEPF. Give geographic coordinates in decimal degrees; latitudes in the Southern Hemisphere and longitudes in the Western Hemisphere should be denoted with a minus sign (example: Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Beneficiaries

CEPF wants to record two types of benefits that are likely to be received by individuals: formal training and increased income. Please report on the number of men and women that have benefited from formal training (such as financial management, beekeeping, horticulture) and/or increased income (such as tourism, agriculture, medicinal plant harvest/production, fisheries, handicraft production) as a result of CEPF investment. Please provide results since the start of your project to project completion.

- Notre projet est principalement et à 95% d'activité en formation professionnelle spécialisée en GIZC . le nombre des personnes qui ont bénéficié de formations offertes directement sont aux alentours de 25 personnes qui appartiennent à 10 associations.

17a. Number of men and women benefitting from formal training.

# of men benefitting from formal training*	# of women benefitting from formal training*
10	15

*Please do not count the same person more than once. For example, if 5 men benefited from training in beekeeping, and 3 of these also benefited from training in project management, the total number of men who benefited should be 5.

17b. Number of men and women benefitting from increased income.

# of men benefitting from increased income*	# of women benefitting from increased income*

**Please do not count the same person more than once. For example, if 5 men benefited from increased income due to tourism, and 3 of these also benefited from increased income due to handicrafts, the total number of men who benefited should be 5.*

17c. Total number of beneficiaries - Combined

Report on the total number of women and the number of men that have benefited from formal training and increased income since the start of your project to project completion.

Total # of men benefiting*	Total # of women benefiting*

**Do not count the same person more than once. For example, if Paul was trained in financial management and he also benefited from tourism income, the total number of people benefiting from the project should be 1 = Paul.*

*If you marked “Other” to describe the community characteristic, please explain:

18b. Geolocation of each community

Indicate the latitude and longitude of the center of the community, to the extent possible, or upload a map or shapefile. Give geographic coordinates in decimal degrees; latitudes in the Southern Hemisphere and longitudes in the Western Hemisphere should be denoted with a minus sign (example: Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Name of Community	Latitude	Longitude

19. Policies, Laws and Regulations

Please report on change in the number of legally binding laws, regulations, and policies with conservation provisions that have been enacted or amended, as a result of CEPF investment. “Laws and regulations” pertain to official rules or orders, prescribed by authority. Any law, regulation, decree or order is eligible to be included. “Policies” that are adopted or pursued by a government, including a sector or faction of government, are eligible.

19a. Name, scope and topic of the policy, law or regulation

No.	Name of Law, Policy or Regulation	Scope (mark with x)			Topic(s) addressed (mark with x)														
		Local	National	Regional/International	Agriculture	Climate	Ecosystem	Education	Energy	Fisheries	Forestry	Mining and Quarrying	Planning/Zoning	Pollution	Protected Areas	Species Protection	Tourism	Transportation	Wildlife Trade
1																			
2																			
3																			

19b. For each law, policy or regulation listed above, please provide the requested information in accordance with its assigned number.

No.	Country(s)	Date enacted/ amended	Expected impact	Action that you performed to achieve this change

		MM/DD/YYYY		
1				
2				
3				

20. Best Management Practices

Please describe any new management practices that your project has developed and tested as a result of CEPF investment, that have been proven to be successful. A best practice is a method or technique that has consistently shown results superior to those achieved with other means.

No.	Short title/ topic of the best management practice	Description of best management practice and its use during the project
1		
2		

21. Networks & Partnerships

Please report on any new networks or partnerships between civil society groups and across to other sectors that you have established as a result of CEPF investment. Networks/partnerships should have some lasting benefit beyond immediate project implementation. Informal networks/partnerships are acceptable even if they do not have a Memorandum of Understanding or other type of validation. Examples of networks/partnerships include: an alliance of fisherfolk to promote sustainable fisheries practices, a network of environmental journalists, a partnership between one or more NGOs with one or more private sector partners to improve biodiversity management on private lands, a working group focusing on reptile conservation. Please do not use this tab to list the partners in your project, unless some or all of them are part of such a network / partnership described above.

No.	Name of Network/ Partnership	Yearestablished	Country(s) covered	Purpose
-----	------------------------------	-----------------	--------------------	---------

1	Réseau Terre et Mer Tunisie (RMTT)	2017/2018	Tunisie	focaliser sur l'implication des organisation de la société civile dans la gestion intégrée des zones cotières (GIZC)
2				

Part V. Information Sharing and CEPF Policy

CEPF is committed to transparent operations and to helping civil society groups share experiences, lessons learned, and results. Final project completion reports are made available on our Web site, www.cepf.net, and publicized in our newsletter and other communications.

Please include your full contact details below:

19. Name: Ayoub Ajroudi

20. Organization: Association Tunisienne des Ingénieurs Agronomes

21. Mailing address: communicationatia@gmail.com

22. Telephone number: 22981330

23. E-mailaddress: communicationatia@gmail.com